

MINISTÈRE D'ÉTAT,
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Abidjan, le 01 SEPT 2024

N° 068 / MEMFPMA/ENA/DG/SC

COMMUNIQUÉ

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL COMMUNIQUE :

Les candidats admissibles à la deuxième étape des concours directs d'entrée en 2025 à l'École Nationale d'Administration (ENA), ayant déposé leurs dossiers de candidature, sont invités à consulter, en urgence, le statut desdits dossiers sur le site internet de l'ENA : www.ena.ci.

Les réclamations sont reçues au Service des Concours de l'ENA, le **mardi 03 septembre 2024**, de 8 heures à 15 heures.

Passée cette date, aucune autre réclamation ne sera reçue.



Narcisse SEPY YESSOH